

FORMATION MAQUILLAGE PERMANENT

Technique de maquillage longue durée pour sourcils, lèvres et eye-liner



DURÉE
35 HEURES
SUR 5 JOURS



HORAIRES
9H00-13H00
14H00-17H00
(REPAS À PRÉVOIR)



TARIF
2000 €* NET DE TVA
LA TOTALITÉ DU RÉGLEMENT DOIT ÊTRE RÉALISÉE AU 1ER JOUR DE FORMATION



ACOMPTE
500 €
D'ACOMPTE À LA RÉSERVATION



LIEU
Institut de la Tarasque
47 petite route d'Arles
13150 Tarascon



PARTICIPANTS
Formation individuelle
1 participant

DÉTAILS DE LA FORMATION

OBJECTIF

Acquérir les compétences nécessaires pour réaliser des prestations de maquillage permanent des sourcils, des lèvres et de l'eye-liner, en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.

FORMATRICE



LAURA SAILLAN - PROTHÉSISTE ONGULAIRE

DIPLÔMÉE DEPUIS JUIN 2017

Suivi des attestations suivantes: Blanchiment dentaire, maquillage permanent (Sourcil, lèvres, Soft Liner), détatouage sans laser, lifting colombien, microneedling/bbglow, épilation au fil, browlift, lumière pulsée, ...

La formatrice reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Alors n'hésitez pas !

PROGRAMME

JOUR 1 et 2 : THÉORIE ET ENTRAÎNEMENT

MATINÉE DE 9H00 À 13H00 : THÉORIE

- Définition du maquillage permanent
- Description de la peau afin de savoir à quel niveau le pigment est inséré
- Description du matériel utilisé : les différentes machines et aiguilles diverses en fonction de la zone à pigmenter
- Les pigments : comment les associer et les choisir pour éviter qu'ils ne virent
- Protocole à suivre lors d'une pigmentation
- Respect des règles d'hygiène et connaître les conséquences
- Les contre-indications afin d'éviter les risques lors d'une pigmentation
- Législation: vos obligations et interdictions
- Qui a le droit de pratiquer le maquillage permanent

APRÈS-MIDI DE 14H00 À 17H00 : ENTRAÎNEMENT

- Explications sur les techniques de sourcils, comment faire un dessin en fonction de la morphologie du visage et les erreurs à ne pas commettre
- Comment choisir la couleur en fonction de la cliente. Comment corriger un sourcil qui a viré
- Explication de la technique d'eye liner et de la ligne ciliaire, avec les précautions à prendre sur cette zone très fragile
- Explication de la technique pour une bouche avec un contour, un dégradé et un remplissage
- Explication des différentes techniques en fonction des zones
- Démonstration du montage du matériel avec le mode d'utilisation
- Entraînement sur un support synthétique par les stagiaires
- Présentation du poste de travail

JOUR 3 : DÉMONSTRATION ET PRATIQUE SUR UN MODÈLE RÉEL SOURCIL

MATIN : PRATIQUE PEAU ARTIFICIELLE

- Installation du poste de travail par les stagiaires pour pratiquer un maquillage permanent de sourcils
- Démonstration d'une Dermo pigmentation de sourcils par la formatrice

APRÈS-MIDI

- Pratique de maquillage permanent de sourcils par les stagiaires sur un modèle réel par élève

JOUR 4 : DÉMONSTRATION ET PRATIQUE SUR MODÈLE BOUCHE

MATIN

- Installation du poste de travail par les élèves pour pratiquer une Dermo pigmentation de lèvres
- 1 modèle par élève : Dessin du contour des lèvres par les stagiaires avec modifications si nécessaire par la formatrice
- Démonstration par la formatrice d'une pigmentation de lèvres

APRÈS-MIDI

- Pratique d'un contour avec remplissage des lèvres par les stagiaires sur un modèle réel par élève

JOUR 5 : DÉMONSTRATION ET PRATIQUE SUR MODÈLE SOFT LINER

MATIN

- Installation du poste de travail par les élèves pour pratiquer une Dermo pigmentation du Soft Liner
- 1 modèle par élève : Dessin du Soft Liner par les stagiaires avec modifications si nécessaire par la formatrice
- Démonstration par la formatrice d'une pigmentation Soft Liner

APRÈS-MIDI

- Pratique d'un Soft Liner par les stagiaires sur un modèle réel par élève

CONTACT

PAR TÉLÉPHONE

07.82.73.12.16

PAR E-MAIL

formations@institutdelatatasque.fr

VIA LE SITE WEB

www.institutdelatatasque.fr/contact-formations

« Vous êtes le meilleur de vous-même, vos exigences d'aujourd'hui seront votre réussite de demain. Merci de m'avoir choisie pour votre avenir. Que l'aventure commence ! »

*En vous souhaitant le meilleur,
Laura*



Laura SAILLAN - L'Institut de la Tarasque

N° SIRET : 832 774 180 00010 - N° agrément: 93131997970

Adresse : 47 petite route d'Arles 13150 Tarascon

Tél. : [07.82.73.12.16](tel:07.82.73.12.16)

E-mail : formations@institutdelatatasque.fr

Site Web : www.institutdelatatasque.fr

*HORS PRISE EN CHARGE PAR ORGANISME
ATTENTION ! SI VOUS VOUS DÉSISTEZ 15 JOURS AVANT LE DÉBUT DE LA FORMATION, UNE FOIS L'ACOMPTE ENCAISSÉ, IL SERA NON REMBOURSABLE. LA SEULE FAÇON DE SE FAIRE REMBOURSER CETTE SOMME, SOIT 500€, EST D'ANNULER 10 JOURS APRÈS LA SIGNATURE ET AVANT UN DÉLAI DE RÉTRACTATION MENTIONNÉ À L'ARTICLE 5 DU CONTRAT QUE LE STAGIAIRE PEUT ANNULER ET SE VOIR REMBOURSER CETTE SOMME.